

MONTANT des DROITS D'INSCRIPTION Année Universitaire 2019/2020	Droits de scolarité fixés par arrêté ministériel	Diplôme supplémentaire Droits fixés par arrêté ministériel
CURSUS LICENCE		
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité en droit, DEUST, • Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) • Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) • Licence, Licence professionnelle 	170,00 €	113,00 €
CURSUS MASTER		
<ul style="list-style-type: none"> • Master 	243,00 €	159,00 €
CURSUS DOCTORAT / HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES		
<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat • Habilitation à diriger des recherches 	380,00 €	253,00 €
ETUDES DE SANTE, PARAMEDICALES		
<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année commune des études de santé (PACES) • Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM), en sciences pharmaceutiques (DFGSP), en sciences odontologiques (DFGSO), en sciences maïeutiques (DFGSMa) 	170,00 €	113,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'état de sage-femme • Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM), en sciences pharmaceutiques (DFASP), en sciences odontologiques (DFGSO) • Diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie (cycle court) (filière officine et industrie) 	243,00 €	159,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat de docteur en Médecine ou thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en Médecine • Diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie ou thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie 	380,00 €	253,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine, de pharmacie et de biologie médicale • Diplôme de Formation Médicale Spécialisée (DFMS) et Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Approfondie (DFMSA) • Capacité de médecine 	502,00 €	335,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de médecine et de biologie médicale 	502,00 €	335,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'orthophoniste 	539,00 €	359,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'orthoptiste 	330,00 €	220,00 €

Les droits d'inscription sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'Université de Picardie Jules Verne.

(*) dont droits réservés à la Bibliothèque : 34 €